

des Princes 30. Fevrier 1738. 129

contre les Turcs , fut remise plusieurs fois sur le tapis depuis ce qu'on en a dit le mois dernier. Le 23. Decembre elle passa enfin dans les trois Colleges, & l'on accorda à l'Empereur 50. mois Romains payables à Vienne six semaines après la ratification de l'Avis de la Diette , qui fut dressé le même jour , & ensuite remis au Prince de Furstemberg, premier Commissaire de S. M. Imp. qui l'envoya sur le champ par un Courier à Vienne. Le 2. Janvier que ce Courier étoit de retour , Mr. le Prince de Furstemberg communiqua à la Diette le Decret qui ratifie l'Avis qu'elle avoit donné , & qui porte en substance :
“ Que S. M. I. ne faisant aucune difficulté d'ap-
„ prouver cet Avis de l'Empire tendant également
„ à la gloire de Dieu & à la défense de la Chrê-
„ tienté , Elle ne manquera pas , quand l'occasion
„ s'en présentera , de témoigner par les effets com-
„ bien elle est sensible à la fidélité & au zèle que
„ les Ambassadeurs & Ministres des Princes de l'Em-
„ pire ont manifesté dans cette affaire ; qu'au surplus
„ ce secours pouvant beaucoup contribuer à accé-
„ lérer les opérations , si S. M. Imp. le reçoit d'assez
„ bonne heure , Elle se flatte que les Electeurs ,
„ Princes & Etats de l'Empire feront remettre cha-
„ cun leur quote-part à Vienne dans l'espace de six
„ semaines , comme le porte l'Avis de l'Empire , &
„ comme cela s'est fait en pareille occasion en 1716. ;
„ chaque Etat , au lieu d'attendre le bon exemple
„ des autres , devant se piquer de les prévenir , dans
„ une conjoncture où l'on peut étaler avec tant de me-
„ rite son zèle pour la gloire de Dieu , & pour le
„ bien de l'Empire & de la Chrétienté , de même
„ que son amour & sa devotion pour S. M. Imp.

Quant aux monnoyes , cette affaire est toujours dans la même situation. Les essayeurs en mettent tous les jours de nouvelles à la coupelle , & les

*Subside
accordé à
l'Empereur.*